

LE CLAPAV, UN LIEN ENTRE VÉTÉRINAIRES ET APA

Beaucoup d'associations de protection animale (APA) sont légitimes en termes de sérieux et d'action, mais leurs relations avec les vétérinaires ne sont parfois pas encore si simples... Présentation du récent comité de liaison Associations de protection animale et vétérinaires (Clapav), qui entend promouvoir ce dialogue. **PAR CHANTAL BÉRAUD**



Pour Jean-Yves Gauchot, président de la fédération des Syndicats vétérinaires de France (FSVF), et Luc Mounier, directeur des formations de VetAgro Sup, le Clapav permet de donner la parole aux vétérinaires dans les actuels débats de société centrés autour du bien-être animal.

C'est en septembre 2019 qu'a été créé le comité de liaison Associations de protection animale et vétérinaires¹ (Clapav). Jean-Yves Gauchot, président de la fédération des Syndicats vétérinaires de France (FSVF), et Luc Mounier, directeur des formations de VetAgro Sup, également coordinateur de la chaire bien-être animal, expliquent que « *le Clapav est un lieu d'échanges ouverts et constructifs sur des sujets relatifs au bien-être animal sur lesquels les vétérinaires et les APA welfaristes, ne remettant pas en cause la domestication animale, peuvent travailler ensemble pour envisager des améliorations pragmatiques et réalistes. L'objectif n'est pas d'être d'accord sur tous les sujets mais de pouvoir en discuter sereinement et pourquoi pas de trouver des consensus, voire des positions communes, avec le souhait de tous d'une meilleure prise en compte du bien-être animal dans toutes les filières animales.* »

De nombreux projets en vue

Depuis son lancement, le Clapav a participé à la promotion de la campagne pour l'identification et la stérilisation des animaux de compagnie, portée par l'I-cad (Identification des carnivores domestiques) et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, via un groupe de travail dédié. « *La crise sanitaire a empêché de faire avancer les autres sujets mais un groupe de travail sur la castration et la caudectomie en filière porcine a été créé* », informent Jean-Yves Gauchot et Luc Mounier. Sur quelles autres questions le Clapav devrait-il se pencher en priorité à l'avenir ?

Dans leur dernière réunion, différentes pistes de réflexion étaient à l'ordre du jour, concernant le plan de relance du gouvernement, la modernisation des abattoirs, les propositions de loi relatives à la protection animale ou encore la problématique de la mutilation des chevaux, la production d'hormone eCG (gonadotrophine chorionique équine), les animaux des cirques et des delphinariums, suite aux positions gouvernementales ou au rapport du député Loïc Dombreval. Et de conclure : « *Le plus important est d'avoir lancé ce lieu de débats et d'échanges.* »

Le débat sur le bien-être animal

L'essentiel est aussi que la profession vétérinaire devienne, par ce biais, davantage associée aux multiples débats de société qui concernent le bien-être animal, de manière à faire reconnaître sa compétence en la matière et pouvoir accompagner les nombreuses initiatives qui se mettent en place dans ce domaine, y compris celles qui se trouvent impulsées par des non-vétérinaires. ●

1. Font partie du comité de liaison Associations de protection animale et vétérinaires (Clapav) : la Société protectrice des animaux (SPA), la Fondation Brigitte Bardot, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la Confédération nationale Défense de l'animal, *Compassion In World Farming* (CIWF), Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), le Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie (Afvac), la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), l'Association vétérinaire équine française (Avef), la Ligue française pour la protection du cheval (LFPC) et VetAgro Sup (Lyon).